

Retraite Entreprise

**Simple, modulable
et efficace pour
votre entreprise**



SOLERE / 83

SOLution Epargne REtraite

réinventons / notre métier



LA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Une opportunité fiscale et sociale exceptionnelle pour vous, chef d'entreprise, et un réel avantage pour les salariés

Ce dispositif permet à l'entreprise de contribuer à la constitution de revenus complémentaires de retraite pour les salariés et pour le chef d'entreprise (s'il est assimilé à un salarié).

Avec **SOLERE** / **ES**, AXA vous propose un **outil d'optimisation fiscale** pour réduire vos charges et **une solution de protection sociale** pour aider les salariés à préparer leur retraite dans les meilleures conditions.

UNE SOLUTION GAGNANTE POUR L'ENTREPRISE

	AUGMENTATION DE SALAIRE	COTISATION DE RETRAITE
MONTANT BRUT	1 000 €	1 000 €
CHARGES ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX	+ 500 € (environ 50%)	+ 200 € (Forfait social 20%)
ÉCONOMIE D'IS	- 500 €	- 400 €
COÛT RÉEL	= 1 000 €	= 800 €

20%

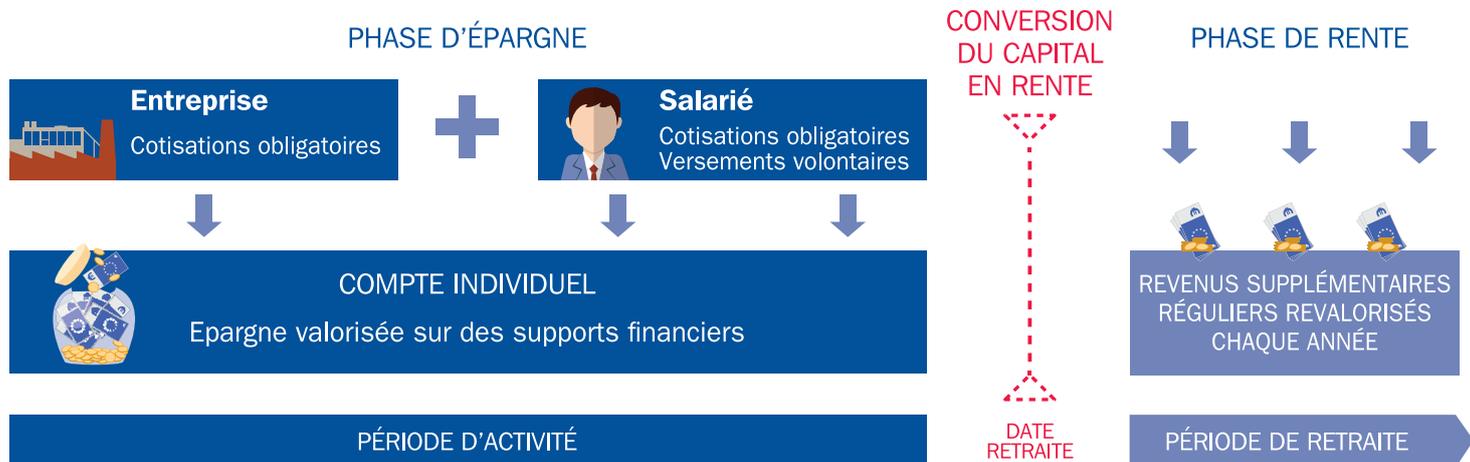
d'économie
de charges pour
l'entreprise

1^{ER} ACTEUR DE LA RETRAITE COLLECTIVE EN FRANCE

20 % DE PART DE MARCHÉ,
500 000 SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES
et près de **85 000 RENTIERS.**



Comment ça marche ?



Une offre avantageuse

POUR L'ENTREPRISE

- Choix des catégories de bénéficiaires et des taux de cotisation.
- Choix des garanties collectives pour protéger l'épargne des salariés.

POUR LES SALARIÉS

- Choix d'une gestion financière différente entre les cotisations obligatoires et les versements volontaires.
- Choix entre 5 options de rente.

3 garanties collectives à votre disposition

Lors de la souscription du contrat, vous pouvez choisir les garanties que vous souhaitez appliquer à l'ensemble du personnel assuré.

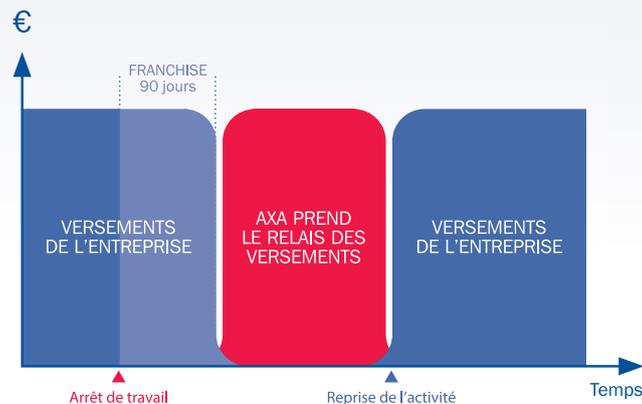
Garantie Protection

Pour protéger ses proches en cas de décès avant la retraite



Garantie Continuité

Pour que la préparation de la retraite se poursuive même en cas d'arrêt de travail

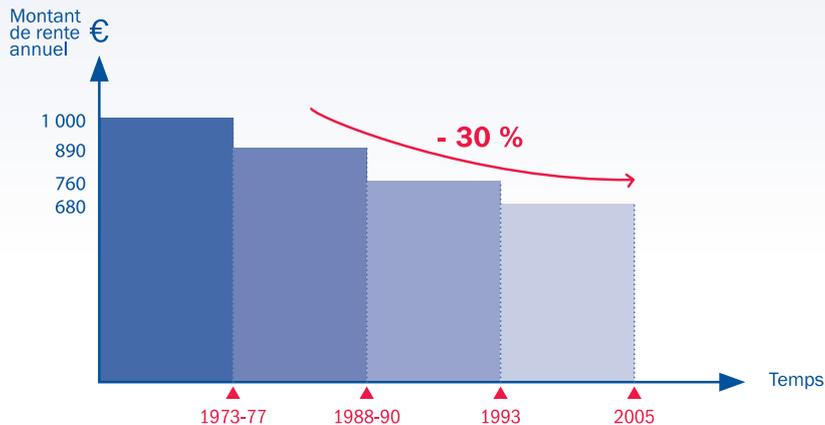




Les versements volontaires sont pris en charge par les garanties Protection et Rente Sécurisée Entreprise.

Garantie de Rente Sécurisée Entreprise

Pour prémunir les salariés des impacts de l'augmentation de l'espérance de vie



“ La
garantie
Continuité ?

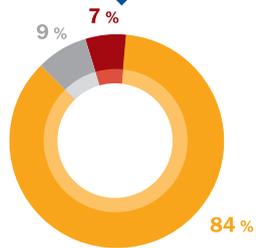
Un vrai plus
pour alléger mes
charges en cas d'arrêt
de travail de mon salarié. ”

Bertrand, Dirigeant
d'une entreprise de BTP à Bordeaux.

Pour les **cotisations obligatoires** :
une gestion financière adaptée à chaque profil d'épargnant

Gestion Protégée

Fonds Euro

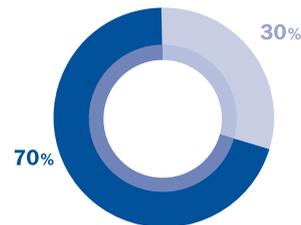


- Obligations
- Actions
- Immobilier

Allocation au 31/12/2015

Pour privilégier la sécurité
et la régularité du rendement

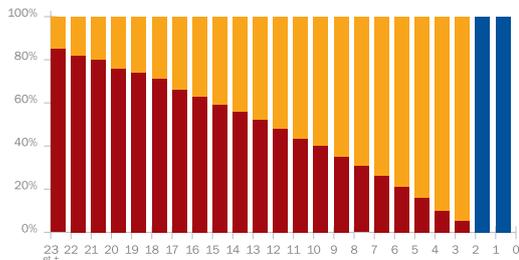
Solution Partenaire 1



- Fonds Euro
- Unités de compte

Gestions Programmées

Profil équilibre

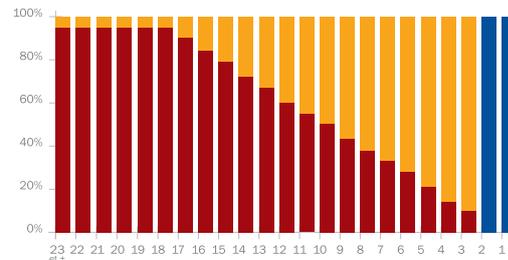


Nb d'années restant avant le départ à la retraite.

Pour optimiser l'allocation financière en
fonction de la durée restant jusqu'au
départ à la retraite du salarié

- FONDS ORIENTÉS ACTIONS
- FONDS ORIENTÉS OBLIGATIONS
- FONDS EURO

Profil dynamique



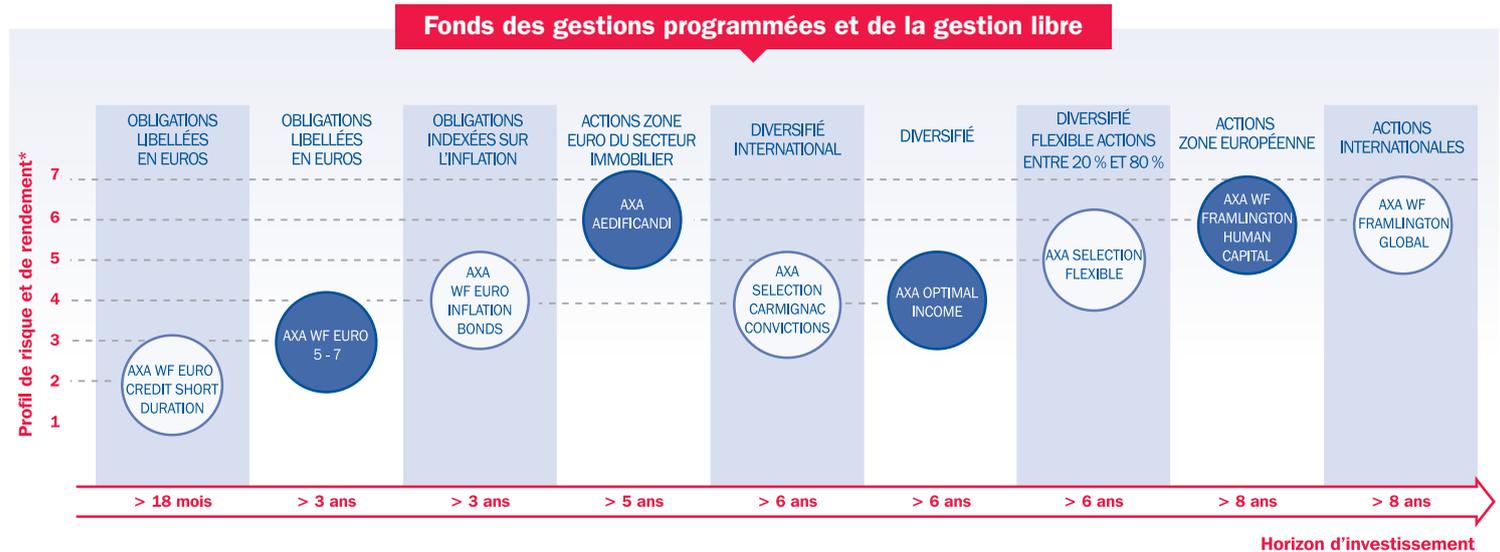
Nb d'années restant avant le départ à la retraite.

Pour les versements volontaires : une grande liberté de choix

À tout moment, le salarié a la possibilité de faire des versements supplémentaires.

Gestions disponibles pour les versements volontaires :

- Gestion protégée
- Gestions programmées
- Gestion libre



DES EXPERTISES DE GESTION DE FONDS RECONNUES

Vous bénéficiez d'une gestion financière de qualité grâce aux expertises d'AXA Investment Managers, de Carmignac, d'Architas et de Rothschild.

Les versements volontaires : un atout pour améliorer l'épargne



Les versements volontaires sont déductibles du revenu imposable selon la réglementation en vigueur : **jusqu'à 45 % d'économies d'impôts** sur les sommes versées en fonction de la tranche marginale d'imposition.*

L'ÉPARGNE PEUT DONC ÊTRE AINSI FINANCÉE EN PARTIE PAR L'ÉCONOMIE D'IMPÔTS RÉALISÉE.



**VERSEMENTS
VOLONTAIRES**

VERSEMENTS
PROGRAMMÉS

ET/OU

VERSEMENTS
LIBRES

Versements selon le montant et la périodicité choisis.

À tout moment, il est possible d'augmenter, diminuer, suspendre ou reprendre ces versements.

Versements effectués lors d'une rentrée d'argent exceptionnelle.

Comment effectuer des versements volontaires ?

Sur le web ou par courrier, **3 modes de versements** :



par **prélèvement autorisé**

ere.axa.fr



par **carte bancaire**

ere.axa.fr



par **chèque**

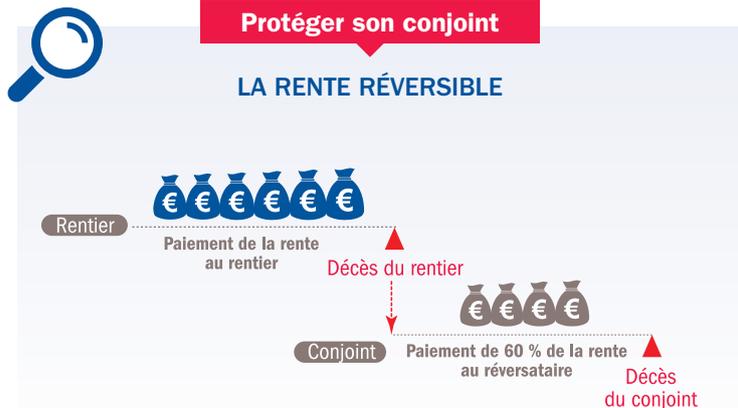
(minimum 480 €)

*Économie d'impôts : les versements volontaires du foyer fiscal sont déductibles du revenu net global imposable au titre de l'IR, dans la limite de 10 % du revenu net plafonné à 8 PASS (Plafond Annuel de la Sécurité sociale de 38 616 € en 2016) minoré de l'abondement éventuel investi dans le PERCO ou de tout autre produit retraite que vous aurez souscrit ailleurs. La valeur de capitalisation est exonérée d'ISF pendant toute la durée des versements.

5 options de rente au choix pour envisager l'avenir avec sérénité

Lors du départ à la retraite, le salarié sélectionne la rente qui correspond le mieux à ses besoins.

- Pour protéger le salarié** : la rente non réversible
- Pour protéger le conjoint** : la rente réversible
- Pour protéger une personne au choix** : la rente avec annuités garanties
- Pour protéger les proches** : la rente réversible avec annuités garanties
- Pour anticiper la hausse des dépenses de santé** : la rente croissant par palier



En cas de décès du retraité, la rente peut être versée au partenaire de PACS.

“ Pour moi, anticiper la hausse du coût de la vie et en particulier celui des dépenses de santé, est une priorité. Avec l'option **rente croissant par palier**, je peux envisager l'avenir avec sérénité. ”

Guy, retraité, 63 ans, Tours



AU CHOIX, UNE GARANTIE DÉPENDANCE :

En cas de dépendance, la rente versée est doublée. Cette garantie peut être souscrite en plus de l'une des options de base (sauf la rente croissant par palier).

Un accompagnement permanent

Tout au long de la durée de vie du contrat, AXA est aux côtés de l'entreprise et des salariés bénéficiaires.

Un service clients à l'écoute



À tout moment et sur simple appel, nos spécialistes Epargne Retraite vous guideront, ainsi que les salariés, dans toutes les démarches du quotidien.



L'appel de bienvenue

Sur simple appel, un conseiller vous guide, étape par étape, pour effectuer la 1^{ère} déclaration de cotisation.



Un espace dédié en ligne sur ere.axa.fr

Un service internet simple et moderne pour faciliter la gestion du dispositif de retraite supplémentaire.



■ Pour vous

Consultation des comptes, chargement et transmission de la déclaration des cotisations, accès à tous les documents utiles.

■ Pour les salariés

Consultation de l'épargne, versement en ligne par carte bancaire, simulation de rente, modification des coordonnées ou de la gestion financière.

■ Pour les retraités

Consultation de l'historique des paiements, informations concernant la fiscalité des rentes, modification des coordonnées.

Votre retraite à portée de main

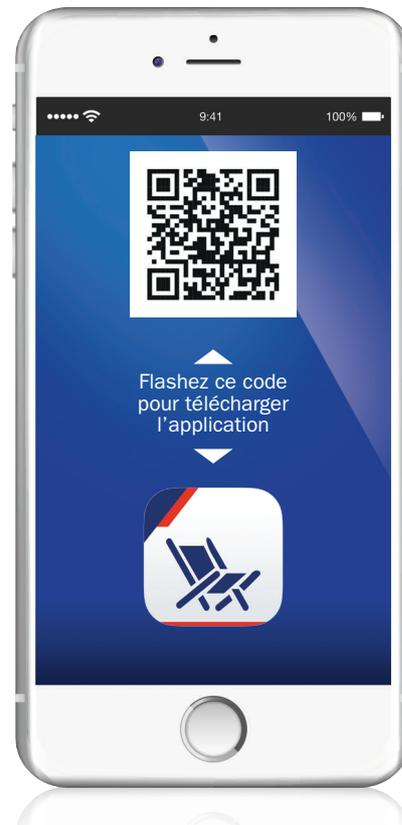
Quel sera le montant de votre future retraite ? La perte de revenus ? En quelques touches, **l'application AXA Retraite** vous donne toutes les informations pour bien préparer votre retraite.

Grâce à l'application AXA Retraite, vous pouvez :

- En 3 minutes, faire un **bilan personnalisé** pour estimer le montant de votre retraite
- Consulter les **solutions d'épargne** adaptées à votre situation et vos besoins.
- **Tout savoir sur l'actualité** financière et les dernières réformes...

POUR TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT L'APPLICATION AXA RETRAITE, RIEN DE PLUS SIMPLE !

Disponible sur :



Votre interlocuteur AXA

Entreprise Responsable, AXA France développe depuis plusieurs années des produits d'assurance à dimension sociale et environnementale.
axafrance.fr

Rejoignez-nous sur
ere.axa.fr

Votre interlocuteur AXA est le spécialiste des assurances de l'entreprise.

Disponible et proche de vous, il connaît les spécificités de votre activité et peut ainsi vous accompagner dans les différentes évolutions que rencontre votre entreprise.

AXA France Vie, S.A. au capitale de 485 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre.

AXA Assurances Vie Mutuelle, Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245.

Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche, 9727 Nanterre Cedex. Entreprises régies par le Code des Assurances

AXA Investment Managers Paris, Société Anonyme au capital de 1 384 380 € - Siren 353 506 R.C.S. Nanterre ;

Siège social : Coeur Défense - Tour B la Défense 4, 100, esplanade du Générale de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex.

réinventons / notre métier

